



CRISE SANITAIRE

UNE ENTRAIDE

INTERGENERATIONNELLE

p.4

**Noël**  
à Billy-Montigny

**Concours de dessin**  
**Lettre au père Noël**  
**Déambulation**  
**jusqu'au 22 décembre**

Toutes les informations sur [www.billy-montigny.fr](http://www.billy-montigny.fr)  
et sur notre page Facebook



## Noël dans les écoles



Photo d'archive

La distribution des jouets et des chocolats aura lieu dans les écoles aux dates suivantes :

**JEUDI 17 DÉCEMBRE** : 9<sup>h</sup>30  
école maternelle Louise Michel

**VENDREDI 18 DÉCEMBRE** : 9<sup>h</sup>30  
école maternelle Suzanne Lanoy

**VENDREDI 18 DÉCEMBRE** : 10<sup>h</sup>45  
école maternelle Sévigné

Concernant les élémentaires,  
la distribution des chocolats

s'effectuera le **VENDREDI 18 DÉCEMBRE** à la sortie des classes :

- Ecole Doisneau : RDV à 16<sup>h</sup>30 à l'école (sortie échelonnée à de 16<sup>h</sup>45 à 17<sup>h</sup>05).

- Ecole Lanoy : RDV à 16<sup>h</sup>45 à l'école (2 sorties : grande grille et petit portail à 16<sup>h</sup>50 et 17<sup>h</sup>).

- Ecole Voltaire : RDV à 16<sup>h</sup>45 à l'école (2 sorties rues J.Guesde et S. Cordier : 16<sup>h</sup>50 et 16<sup>h</sup>55).

## Evolution de l'influenza aviaire

Au vu de la situation évolutive de l'influenza aviaire, le ministre de l'agriculture a décidé les mesures suivantes :

- surveillance clinique quotidienne dans les élevages commerciaux par les éleveurs ;
- interdiction des compétitions de pigeons voyageurs organisées par les fédérations sportives ;
- vaccination obligatoire dans les zoos pour les oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet ;
- claustration des volailles ;
- interdiction de l'organisation de rassemblements d'oiseaux ;
- interdiction de transport ou lâcher de gibiers à plumes ;
- interdiction de transport et d'utilisation d'appelants ;

Ces mesures ont pour but de protéger les volailles domestiques d'une potentielle contamination.

## Etude sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'INSEE rénove l'enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Certains ménages seront donc interrogés, fin 2020, par un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. La participation à cette enquête est obligatoire. Les réponses fournies restent confidentielles.

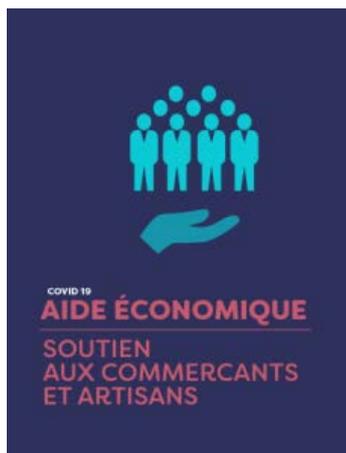
## Du nouveau avec My Perischool !



Depuis quelques mois, la municipalité a innové en mettant en place l'application My Perischool pour réserver les places de votre enfant à la restauration scolaire, aux mercredis permanents, aux centres de loisirs et aux temps périscolaires.

**A compter de ce mois-ci, vous avez la possibilité de régler tous ces services en ligne.**

## Une aide à destination des commerçants



La communauté d'agglomération de Lens-Liévin a voté à l'unanimité une aide financière -non remboursable- à destination des commerçants et artisans indépendants basés sur les 36 communes de son territoire, dont Billy-Montigny.

Toutes les informations sur le site internet [www.agglo-lenslievin.fr](http://www.agglo-lenslievin.fr)

## Naissances

Mohamed Zoubair, le 02-10-2020 ;  
 Agnès Leroy, le 05-10-2020 ;  
 Eva Chloé François, le 13-10-2020 ;  
 Adèle Desmedt, le 14-10-2020 ;  
 Raphaël Holvoet, le 22-10-2020.

## Décès

Bernard Bonnel, 68 ans ; Zoé Verdelle ép. Clique, 93 ans ;  
 Georges Mascarte, 77 ans ;  
 Maurice Harmand, 67 ans ; Eric Braquart, 57 ans ; Anne Marciniak ép. Czaicki 72 ans ; Didier Dupays, 47 ans ; Evelyne Mascarte ép. Vancaeyzeele 75 ans ; Juliette Coilliot ép. Sterckeman, 99 ans.



## Édito

### Ils se sont dit oui !



Samedi 3 octobre, Michel Monnier, adjoint au maire, a reçu le consentement de Wendy Huleux, vendeuse, et de Xavier Rousseau, paysagiste.  
 Félicitations aux jeunes époux !

#### Billy-Infos

Mensuel d'informations  
 de la ville de Billy-Montigny  
 Mairie, rue Jean Jaurès  
 62420, Billy-Montigny  
 Tél : 03 21 13 81 13  
 Fax : 03 21 13 81 21

Mél : [secretariat@billy-montigny.fr](mailto:secretariat@billy-montigny.fr)  
 Site web : [www.billy-montigny.fr](http://www.billy-montigny.fr)  
 Facebook : [/ville.billy.montigny](https://ville.billy.montigny)

Directeur de la publication  
 et rédacteur en chef :

**Bruno Troni**

Rédaction et photos, conception  
 graphique et impression :

**Service communication**

*Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,*

*L'évolution de la situation sanitaire nous tient en haleine depuis plusieurs mois. Ce coronavirus aura provoqué bien des drames humains auxquels s'ajoutent des conséquences économiques qui fragilisent nombre d'entre vous. En effet, la détresse et l'inquiétude sont palpables, et chacun s'interroge légitimement sur l'impact qu'aura cette crise sur sa vie quotidienne et celle de ses proches.*

*Dans cette année bien sombre, une chose permet néanmoins de conserver espoir en l'avenir : la solidarité qui s'est exprimée. Car chaque jour, des hommes et des femmes font preuve d'engagement au service du bien-être des autres. Qu'il s'agisse d'entraide entre voisins, de l'attention portée aux personnes âgées ou de l'investissement des bénévoles associatifs qui ont eu fort à faire ces derniers temps.*

*Le déconfinement progressif qui s'amorce permet aujourd'hui à nos commerçants locaux de lever le rideau sur un nouvel acte qui, nous ne pouvons que l'espérer, leur permettra de renouer avec une activité soutenue à l'approche des fêtes de fin d'année.*

*En attendant cette période propice à la joie et aux retrouvailles, il nous faut tenter de concilier vie sociale et respect des règles sanitaires. En effet, malgré les signes positifs perçus ces derniers temps, le virus est toujours actif et les efforts réalisés jusqu'à présent ne doivent pas être relâchés.*

*Comme tout à chacun, notre équipe municipale est, elle aussi, contrainte de s'adapter. Mais si certains projets forts utiles ont dû être retardés, les élus se tiennent néanmoins prêts à les mettre en œuvre dès que la situation le permettra.*



*Votre Maire,  
 Bruno Troni*

Aide à la personne

## La municipalité se mobilise pour ses aînés

La municipalité a mis en place un service transport depuis deux ans afin de faciliter les déplacements des personnes isolées ou fragiles, âgées de plus de 70 ans ou en situation de handicap, que ce soit pour des raisons médicales, pour des courses, ou des démarches administratives dans les services de la ville.

Ce service, emmené par Alexandre Lenoir, a pris tout son sens lors du premier confinement qui a touché nombre d'entre nous. En effet, la municipalité a souhaité être au plus proche de ses aînés en leur offrant deux masques et en les contactant régulièrement pour prendre de leurs nouvelles.

La seconde vague relance ainsi depuis quelques semaines ce service : appel, visite au domicile, aide aux achats de première nécessité. Un service rendu en direction des seniors les plus vulnérables et les plus isolés, en appui avec les deux jeunes en service civique solidarité qui ont démarré leurs missions depuis le mois de septembre.

Pour la municipalité " confinement n'est pas synonyme d'isolement ! "

Une quinzaine d'habitants a sollicité l'aide aux commissions de manière régulière.



## Parole d'élue !

**Marceline BREBION**, adjointe au maire déléguée aux personnes âgées

"**N**ous vivons une période inédite durant laquelle la santé est placée au premier plan. Les règles sanitaires, instaurées par les autorités publiques, ont conduit à l'annulation des rendez-vous de nos seniors à savoir, les deux repas des aînés et la Semaine bleue. C'est pourquoi, nous avons pris la décision d'offrir un colis de victuailles pour les fêtes de fin d'année aux plus de 1500 Billysiens nés avant l'année 1961.

Nous ne relâchons pas nos efforts auprès de nos aînés avec l'aide au transport, la distribution de masques pour les plus vulnérables et l'assistance téléphonique.

Nous restons optimistes et entrevoyons l'année 2021 comme celle qui nous apportera de nouvelles occasions de nous réunir pour des moments de partage."

## Partage

# Un colis pour les retraités à l'approche des fêtes

*A l'approche des fêtes de fin d'année, la municipalité a décidé de faire un geste à l'attention des plus de 60 ans.*



L'année 2020 restera marquée par les différentes épreuves de la crise sanitaire. Les obligations des confinements des mois de mars à mai puis d'octobre ont bouleversé le quotidien de tous et en particulier celui de nos aînés. Les repas festifs de l'année 2020, ainsi que toutes les animations prévues (théâtre, concerts...), ont fait l'objet d'annulations successives.

Exceptionnellement pour cette année, la municipalité, dans le respect des traditions de Noël, attachée au bien-être de ses anciens, organisera une

distribution de colis pour toute personne à partir de 60 ans.

Pour les personnes âgées de 60 à 74 ans, la distribution s'effectuera dans leurs bureaux de vote respectifs, le samedi 19 décembre de 9h à 12h.

Les personnes devront se munir du coupon remis avec le courrier distribué dans leur boîte aux lettres et d'une pièce d'identité.

Pour les personnes âgées de 75 ans et plus, les élus se chargeront de la distribution des colis à domicile, après le 19 décembre.

## Toussaint

# Une initiative appréciée



*Initiée depuis maintenant trois ans, l'aide au transport au cimetière municipal à l'occasion de la Toussaint a de nouveau satisfait les visiteurs. Ce sont plus de 75 personnes qui ont bénéficié des services de deux agents titulaires et deux contrats civiques. Tout a été mis en œuvre pour appliquer un protocole sanitaire strict.*

## Fracture numérique

# Lutter contre le décrochage scolaire

L'association Avenir des cités, en collaboration avec la municipalité de Billy-Montigny, représentée par Fadila BRIKI, adjointe au maire déléguée à la jeunesse, aux sports et à la santé, a prêté des ordinateurs portables à cinq familles billysiennes.

Cette initiative a pour but de lutter contre la fracture numérique et prévenir le décrochage scolaire en cette période de confinement.

Ces outils informatiques ont été fournis par Emmaüs Connect.



# Côté cuisine !

Le chef cuisinier du restaurant scolaire «Au pain d'Alouette», Denis, partage avec vous ses recettes de la carbonade flamande et du tiramisu, réalisées avec des produits locaux.

## Carbonade flamande

Pour 6 personnes

Ingrédients :

- Bœuf pour bourguignon 1kg
- Oignons émincés 300g
- Saindoux 80g
- Vergeoise blonde 50g
- Bière 30cl
- Pain d'épices 60g
- Fond de veau 1l



Faire fondre le saindoux ; saisir la viande dans la matière grasse bien chaude ; ajouter les oignons émincés pour faire bien colorer l'ensemble ; ajouter la vergeoise et mouiller avec la bière et le fond de veau ; ajouter le bouquet garni. Laisser mijoter plus ou moins 2h30 et ajouter le pain d'épices coupé en petits dés dans les dernières trente minutes.



## Tiramisu spéculos sans œufs

Pour 6 personnes

Ingrédients :

- Crème liquide à 35% O,30cl
- Mascarpone 200g
- Sucre glace 60g
- Speculos 60g
- Extrait de café
- Boudoirs

Pour le sirop : 15cl d'eau à faire cuire avec 80g de sucre semoule

Mélanger la crème à la mascarpone et le sucre glace ; monter en chantilly ; ajouter l'extrait de café et le speculos haché. Tremper les boudoirs dans le sirop refroidi. Alternier les couches de boudoirs et de crème. Terminer par un peu de speculos émietté.



### Terroir

## Rencontre autour du Beaujolais nouveau

Les élus billysiens étaient sur le marché pour rencontrer les badauds autour du Beaujolais nouveau. Ce fut l'occasion d'être à l'écoute des habitants.



Le Beaujolais nouveau, aussi appelé Beaujolais primeur, est un produit d'appellation contrôlée. C'est un vin français produit dans le nord du département du Rhône et sur quelques communes de Saône-et-Loire.

C'est depuis 1951 qu'il est mis en vente le troisième jeudi de novembre. Il est issu des grappes récoltées dans l'année et est fait pour être consommé rapidement.

Le Beaujolais nouveau se déguste dans le monde entier et même à Tokyo ou à New York.



Rendez-vous dimanche 20 décembre sur le marché pour la dégustation de vin chaud.

## Pour la liste de l'Union Républicaine

Alors que la tempête sanitaire semble se calmer, chacun attend avec impatience la levée de toutes les restrictions imposées jusqu'à présent afin de renouer avec une vie sociale et familiale qui a dû être mise entre parenthèse. Si le déconfinement en trois étapes qui vient de débiter résonne comme une bonne nouvelle, il reste difficile de ne pas s'inquiéter de ce « nouveau monde » que certains annoncent. Nous le savons, la crise économique, qui n'épargne aucun pays, aura des répercussions terribles pour nombre de familles, hantées notamment par le spectre du chômage.

Déjà, l'Etat exhorte les élus locaux à se tenir prêts, rappelant « le rôle central » qu'ont nos communes dans la reprise de l'activité sociale, culturelle, économique... Un aveu quant à l'importance de nos communes dans la structuration de notre pays ? Pourtant, si nous sommes régulièrement appelés

à être en première ligne en cas de crise, les élus locaux sont bien peu consultés lorsque l'Etat prend des décisions qui touchent pourtant, à bien des égards, à la vie quotidienne de la population. Ainsi, plusieurs années de suite, les dotations de l'Etat versées aux communes ont été amputées sans état d'âme alors que celles-ci assument des services publics qui sont essentiels en temps normal, et qui le sont plus encore aujourd'hui.

Face à la grogne qui monte de tous côtés, Emmanuel Macron et Jean Castex s'ingénient, à chaque intervention, à annoncer des aides aussi multiples que variées. Une question se pose pourtant : ces milliards d'euros disséminés au gré des circonstances ont-ils une efficacité réelle ? La situation sanitaire ne peut pas légitimer une distribution irréfléchie de l'argent public. Certes, personne ne contestera que certaines aides permettent à de petites entreprises

de se maintenir à flot en attendant une reprise économique. Mais personne ne peut davantage nier le fait que des grands groupes en profitent pour empocher des sommes dont elles n'ont pas besoin sans aucun engagement sur l'emploi et tout en continuant de rémunérer grassement leurs actionnaires !

Contrôler l'utilisation des deniers publics est d'autant plus important que déjà de nouveaux besoins se font jour. Trop longtemps malmenés, les services publics doivent faire l'objet de toute l'attention de l'Etat tant ils ont démontré le caractère fondamental de leurs missions. De même, la mise en place d' « états généraux du social », comme le suggèrent le maire de Grigny et bien d'autres élus, pourrait sans doute faire émerger des solutions pour résorber la fracture qui s'est aggravée dans notre société.

- **Pour le groupe majoritaire**

### Pour la liste Rassemblement National

**Tribune  
non-parvenue**

### Pour la liste La Renaissance Billysienne

**Tribune  
non-parvenue**

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.



#### MAINTIEN DE L'ATTESTATION DE DÉPLACEMENT

- Assouplissement de la règle du 1 km : « Les déplacements pour motif de promenade seront permis dans un rayon de 20 kilomètres et pour 3 heures »



#### RASSEMBLEMENTS TOUJOURS INTERDITS

- Limiter les grands rassemblements
- Interdiction des grandes fêtes



#### ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

- Les activités extrascolaires en plein air à nouveau autorisées

Première étape samedi 28 novembre



#### RÉOUVERTURE DES PETITS COMMERCES

- Dès samedi 28 novembre et jusqu'à 21 h
- Reprise des services à domicile
- Réouverture des librairies et bibliothèques
- Protocole sanitaire strict à respecter (8 m<sup>2</sup> par client au lieu de 4)



#### RÉOUVERTURE DES LIEUX DE CULTE

- Avec un protocole sanitaire strict
- Les offices seront à nouveau permis dans la limite de 30 personnes



#### SPORT

- Reprise en club pour les mineurs en décembre
- Réouverture des salles de sport pas avant janvier
- Pas de retour du public dans les stades avant 2021
- Pas d'ouverture des stations de ski en décembre



#### SALLES DE SPECTACLES & MUSÉES

- Réouverture dès la mi-décembre
- Protocole sanitaire strict
- 1 siège sur 2 dans les cinémas et les théâtres
- Nombre de visiteurs limité

Seconde étape le 15 décembre



#### DÉCONFINEMENT MAIS COUVRE-FEU

- Possible levée du confinement (si - de 5 000 cas / jour)
- Couvre-feu instauré de 21 h à 7 h sur l'ensemble du territoire
- Sauf pour les fêtes : le couvre-feu ne s'appliquera pas le 24 et le 31 décembre



#### NOËL

- Déplacements possibles entre les régions
- Limiter les grandes tablées (10 personnes max.)
- Respecter les gestes barrière



#### TRAINS

- 100% des trains circuleront dès la mi-décembre et jusqu'au 4 janvier pour les vacances de fin d'année
- Les billets TGV INOUI, OUIGO, Intercités seront échangeables et remboursables sans frais jusqu'au 4 janvier



#### NI BARS NI RESTAURANTS AVANT 2021

- Possible réouverture des restaurants le 20 janvier mais les bars resteront fermés

Troisième étape le 20 janvier



#### COUVRE-FEU MAINTENU

- Mais décalé de 22 h à 7 h du matin
- Une évaluation sera menée comme à l'accoutumée tous les 15 jours afin d'assouplir ou de renforcer les mesures sanitaires.



#### LYCÉES ET UNIVERSITÉS

- Reprise des cours intégralement en présentiel au lycée, puis 15 jours après dans les universités (si le nombre de cas quotidiens reste sous la barre des 5 000)



#### VACCINATION

- Premières vaccinations envisagées fin décembre ou début janvier « sous réserve de validation par les autorités sanitaires »
- Elles ne seront pas obligatoires

INFOGRAPHIE S.W. / SOURCE : ALLOCUTION DU PRÉSIDENT EMMANUEL MACRON - 24 NOVEMBRE 2020

Commandez ...  
... et emportez !

La médiathèque Nelson Madiba Mandela maintient son service de prêts et de retours **sur rendez-vous** selon les règles sanitaires strictes

